

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 584**

### Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Fourrure

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 8	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

243 Cuirs et peaux

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel réalise et transforme des vêtements et accessoires de peau de tous types (ville, sport, soir, cérémonie). Il déplie les bandes de peau, vérifie et corrige les élévations de poils et matérialise les coutures du patron sur planche.

Il mouille, cloue, sèche et décloue les bandes assemblées, il égalise et lisse les éléments du vêtement.

Il prépare et met en forme les peaux par ouverture, dressage, traçage, clouage et égalisation.

Il les coupe par jonction, allonge ou galonnage.

Il monte le vêtement par coupe des doublures et percalines et par entoilage.

Il le prépare à l'essayage.

Il sait assortir les peaux en dégradés homogènes et réaliser des assemblages simples et soutenus.

Il veille à la qualité de son travail et assure une maintenance de premier niveau sur les machines.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

entreprises artisanales de fourrure,

fourreur

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**B1803** : Réalisation de vêtements sur mesure ou en petite série

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- Préparation du travail et technologie
- Réalisation d'un produit
- prévention santé environnement
- Français et histoire-géographie- éducation morale et civique
- Mathématiques et sciences
- Education physique et sportive

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 584 - BLOC DE COMPETENCES N°1 fiche RNCP N°584 - Préparation du travail et technologie	Collecter les données de la demande Lire, analyser, classer et sélectionner les documents Proposer un choix technologique et esthétique Proposer un plan de travail Participer à la construction du modèle Effectuer des opérations de préparation, de coupe Émettre et recevoir des informations
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 584 - BLOC N°2 DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 584 - Réalisation d'un produit	Organiser le poste de travail Effectuer les opérations de coupe, de préparation Régler et mettre en oeuvre les matériels Contribuer à la mise au point du modèle et à la préparation des essayages Effectuer les opérations de montage, de finition et de repassage Contrôler la qualité en cours et en fin de réalisation

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 584 - BLOC N°3 DE COMPETENCES N°3 fiche RNCP N° 584 - Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	<p>Français</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer</li> <li>- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire</li> <li>- Devenir un lecteur compétent et critique</li> <li>- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.</li> </ul> <p>HG et EMC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures</li> <li>- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace</li> <li>- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés</li> </ul> <p>Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 584 - BLOC N°4 DE COMPETENCES N°3 fiche RNCP N° 584 - Mathématiques-Sciences physiques et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher, extraire et organiser l'information.</li> <li>- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.</li> <li>- Expérimenter.</li> <li>- Critiquer un résultat, argumenter.</li> <li>- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.</li> </ul>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 584 - BLOC N°5 DE COMPETENCES N°3 fiche RNCP N° 584 - Éducation physique et sportive	<p>Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une performance motrice maximale</li> <li>- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains</li> <li>- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique</li> <li>- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif</li> <li>- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité</li> </ul>

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

## Base légale

### Référence du décret général :

articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22/04/2005

1er session 2007

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

### Références autres :

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

Base Replet Cereq

<http://www.cereq.fr>

### Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

### Lieu(x) de certification :

### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

### Historique de la certification :

arrêté du 22 avril 2005